

JUILLET/AOÛT 2026

Année 18, No. 6



Dans ce numéro :

Mot de la maire	1
Échos du conseil	2
Vie communautaire, culturelle et récréative	2, 3
Urbanisme et environnement	4
Sécurité publique et Service incendie	4

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
Mardis 14 juillet et 11 août 2026
à 19 h 30
Salle J.-Adolphe-Ardouin
2114, chemin du Tour-du-Lac

COMPTE DE TAXES 2026
Prochaine échéance le 31 juillet 2026

ÉCOCENTRE OUVERT!
777, RUE SAINTE-ANNE
Dimanches et lundis de 9 h à 15 h
(Service réduit pendant l'heure du dîner)

 **VENTES-DÉBARRAS**

Ventes-débarras autorisées
durant 3 jours consécutifs
du 18 au 20 juillet 2026


nominique.ca

 **PRÉVOYANCE**
ENVERS LES AÎNÉS
DES LAURENTIDES INC.

Services gratuits et confidentiels
pour les aînés vivant des
situations de vulnérabilité,
d'abus ou de maltraitance, ayant
des inquiétudes ou faisant face à
différents problèmes mettant en
jeu leur qualité de vie.

ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT
1 844 551-6032
info@prevoyanceaines.org www.prevoyanceaines.org

NOMINIQUE – « Le pays où l'on revient »

BULLETIN MUNICIPAL

MOT DE LA MAIRE



L'été à Nominique

Nominique est le meilleur endroit pour vivre un bel été.

Ce qui attire les gens à Nominique, c'est d'abord et avant tout ses nombreux plans d'eau. Plusieurs lacs

sont en effet à votre disposition pour pratiquer vos sports nautiques.

Mais il ne faut surtout pas oublier que tout commence à la station de lavage. Je ne le dirai jamais assez, le lavage des embarcations et des remorques est primordial si l'on veut préserver nos lacs des plantes envahissantes, particulièrement le myriophylle à épis.

Je vous rappelle également que, sur tous les cours d'eau, ce sont la sécurité et le respect des règles qui doivent primer. Je vous invite donc à rappeler à vos visiteurs combien ces règles sont importantes.

Outre ses plans d'eau, la municipalité se distingue aussi par la diversité de ses activités sportives, récréatives et culturelles.

- Le parc Le renouveau Rosaire-Senéal pour ses sentiers et son parcours d'hébertisme
- La plage municipale
- Le tennis
- Le disque-golf
- La patinoire pour le rouli-roulant ou le pickleball
- Un terrain de basketball
- La gare et le Hameau de la gare pour les férus d'artisanat



- Les spectacles des Samedis du Hameau dont vous trouverez la programmation sur notre site nominique.ca
- La piste du P'tit train du Nord pour le vélo, la marche ou le patin à roues alignées
- Le mont Bondy dans le parc Papineau-Labelle pour une randonnée en montagne

Lors des consultations citoyennes, vous avez exprimé toute la fierté que vous portez à votre village. Nous sommes, c'est vrai, un village accueillant et fier. Nous nous démarquons par notre offre de services et la qualité de nos infrastructures. Nous nous préoccupons de l'environnement et du bien-être de nos concitoyens.

L'été est assurément la meilleure saison pour montrer tous les attraits de notre région et de notre communauté.

Merci à tous de faire en sorte que Nominique soit ce magnifique village.

Un hommage bien mérité

Je tiens ici, en mon nom et en celui des membres du conseil, à exprimer toute ma gratitude à monsieur Guy Dagenais qui a décidé de prendre sa retraite du Comité consultatif en environnement dont il était membre depuis sa création. Un grand merci pour toutes ces années au service de notre communauté!

Bon été!

François Létourneau

ÉCHOS DU CONSEIL ET RÉPONSES À VOS QUESTIONS—JUIN 2026

HOMMAGE À DEUX CITOYENNES D'EXCEPTION

En ouverture de séance, le conseil municipal a eu le privilège d'accueillir mesdames Denise Charbonneau et Suzanne Lepage, récemment décorées de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés en reconnaissance de leur engagement remarquable envers la communauté. Les membres du conseil ont tenu à souligner leur contribution en prenant part à une photo officielle avec elles.

ADOPTION DE LA DÉMARCHE DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

Le conseil a adopté la mise à jour de sa démarche de gestion des actifs municipaux, une approche qui vise à planifier l'entretien, le renouvellement et le développement des infrastructures de façon durable et responsable. Cette démarche comprend notamment le lancement de l'élaboration du Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau), une exigence gouvernementale qui permettra également à la Municipalité d'être admissible à des programmes d'aide financière bonifiés pour la réalisation de futurs projets d'infrastructures.

Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme. Bien que les actifs liés à l'eau constituent la priorité actuelle, la Municipalité entend progressivement appliquer cette même approche à l'ensemble de ses actifs municipaux afin d'optimiser leur gestion et d'assurer leur pérennité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 321

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement du contrat de service avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage de la route 321, sur le tronçon compris entre la route 117, de Rivière-Rouge à Lac-Saguay.

Assurant un revenu d'une valeur de 435 000 \$ par an, cette entente couvre la saison hivernale 2026-2027 et peut être renouvelée à deux reprises. Ce renouvellement permet à la Municipalité de continuer d'assurer ce service essentiel avec les mêmes standards de qualité, tout en générant des revenus qui contribuent au financement de ses opérations.

Avant de prendre cette décision, la Municipalité a procédé à une analyse complète des coûts et des conditions du contrat. Cet exercice a confirmé que le maintien de cette entente est avantageux : en plus de générer un bénéfice financier, elle favorise une meilleure utilisation de nos ressources humaines et contribue à maintenir un service de qualité, tant pour les usagers de la route que pour nos citoyens.

PROJET DE TOIT SUR LA PATINOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) afin de réaliser un projet de construction d'un toit sur la patinoire municipale. Cette résolution permet uniquement de présenter une demande de subvention dans les délais prescrits. Si le projet est retenu, celui-ci sera présenté à la population de façon transparente afin de répondre aux questions et favoriser son acceptabilité sociale avant toute réalisation. Par ailleurs, une vingtaine d'organismes du milieu ont déjà été consultés et le projet a reçu un accueil largement favorable. Ce projet s'inscrit dans la vision de développement de la Municipalité, qui mise sur la villégiature ainsi que sur des infrastructures récréatives de qualité au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

VIE COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE

NOUVEAUTÉ! Une fois par mois, la bibliothèque vous offrira une causerie avec des personnes vivant des passions ou des histoires professionnelles sortant de l'ordinaire!

Comment faire un herbier
Avec Serge Fouquereau, résident de Nominique et passionné par la nature!

ACTIVITÉ EN DEUX ÉTAPES :

• Jeudi 13 août à 16 h

Causerie à la bibliothèque Renée-O.-Rodier

• Mercredi 19 août à 10 h

Cueillette au parc Le Renouveau Rosaire-Senécal
3100, chemin des Marronniers (stationnement P2)

Inscription obligatoire (12 personnes maximum) au 819 278-3384, poste 234



VIE COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE

Une présentation de  **Desjardins**
Caisse du Grand-Mont-Tremblant
Partenaire principal

ÉTÉ 2026

Hameau de la Gare

Samedis du Hameau 20h

ENTRÉE
GRATUITE !



11 juillet
Tania Martin
Une auteure-compositeure-interprète de
New country francophone à découvrir !

18 juillet
Mario Cadotte & Alain Juteau
Le duo revisite les classiques de la
chanson francophone et populaire.

25 juillet
Mike Goudreau & friends
Du blues, rock et jazz à plein régime !

1^{er} août
Last Rodéo
Préparez-vous à vivre l'expérience country
la plus électrisante de l'année !

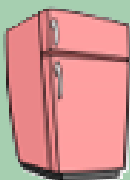
8 août
Cinéma plein air
Venez voir le populaire film québécois
Les Furies !
Ce projet est réalisé en collaboration avec la
Caisse Desjardins du Grand-Mont-Tremblant

nominingue.ca

Le frigo plein d'soupe a besoin de vous!

Le frigo plein d'soupe prépare chaque semaine des centaines de repas afin de venir en aide aux personnes préoccupées par une insécurité alimentaire.

L'organisme est à la recherche de bénévoles désirant participer à différentes tâches, notamment : préparation des repas, accueil de la clientèle, distribution des repas et ramassage des denrées chez les fournisseurs. **Si vous ou quelqu'un de votre entourage est intéressé, veuillez appeler le 514 570-4853.**



Bibliothèque Renée-O.-Rodier



Les coups de soleil de l'équipe de la bibliothèque!

France, Julie, Diane et Mylène ont sélectionné pour vous leurs « coups de soleil », des livres qu'elles ont particulièrement aimés et qu'elles ont enveloppés dans un joli papier cadeau. Tout l'été, venez emprunter un de ces livres mystères!

Chasse au trésor avec Grenouillette

Abonnez-vous et venez gagner des prix !



Le 12 août, j'achète un livre québécois!

Nous invitons tous nos usagers à nous suggérer des titres d'auteurs québécois pour que la bibliothèque se dote de dix nouveaux livres en cette journée toute spéciale du 12 août! Les participants courent la chance de gagner un bon d'achat de 25 \$ à la librairie Carpe Diem.

Bonne nouvelle!

La bibliothèque Renée-O.-Rodier conserve son niveau 5 (le plus élevé) du programme BiblioQUALITÉ, développé dans les Laurentides et devenu un programme national qui vise à reconnaître d'une façon objective et durable les efforts d'investissements en matière de bibliothèques publiques.

FOIRE COMMERCIALE À NOMINIQUE LE 19 SEPTEMBRE 2026

BIENVENUE - Entrée Gratuite





nominingue.ca

Bureau municipal
2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominingue (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967
reception@nominingue.ca

Heures d'ouverture :
lundi au vendredi
8 h à 12 h et 13 h à 16 h



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

MIEUX COMPRENDRE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

Vous avez peut-être remarqué des chenilles ou le brunissement de la cime de certains conifères sur notre territoire. Rassurez-vous : il s'agit d'un phénomène tout à fait naturel.

La tordeuse est un insecte indigène qui fait partie de notre écosystème depuis des millénaires. Elle fonctionne par cycles naturels d'environ 30 ans. L'épidémie actuelle s'éteindra lorsque la ressource viendra à manquer ou que les prédateurs de l'insecte reprendront le dessus.

À notre échelle, il n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire pour arrêter ce cycle, mais il n'y a surtout **aucune raison de paniquer**. Un conifère (sapin ou épinette) est extrêmement résilient : il y a de **très fortes chances qu'il s'en sorte**. En effet, il faut généralement plus de **5 ans** de défoliation sévère, année après année et sans arrêt, pour qu'un arbre meure de cette infestation.

Le gouvernement procède actuellement à des traitements sur les forêts publiques plus au nord afin de ralentir la propagation.

QUE FAIRE CHEZ SOI?

- **Ne coupez pas prématurément** : Un arbre qui semble dégarni au début de l'été peut très bien reverdir et reprendre de la vigueur les années suivantes. Laissez-lui une chance.
- **Préparez-vous sans urgence** : Si vous possédez un lot boisé plus important, vous pouvez tranquillement commencer à planifier la

récolte du bois des arbres les plus lourdement touchés au cours des prochaines années. Rien ne presse, le bois reste bon et utilisable, mais une récolte préventive avant la mort de certains arbres va permettre de garder une qualité du bois.

- **Aidez vos arbres d'ornement** : Arrosez-les en période de sécheresse pour les fortifier.

La nature est bien faite et s'autorégule. Même si cette situation nous fend le cœur, il faut se dire que cela laisse place aux nouvelles pousses et à un nouveau cycle qui commence!

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES

L'obtention d'un permis auprès de la Municipalité est obligatoire pour toute coupe de **plus de 10 arbres par année**. Selon votre zone résidentielle, un pourcentage minimal de couvert végétal doit en effet être maintenu.

Propriétés en bordure d'eau et zones humides

Par ailleurs, une protection stricte s'applique aux rives des lacs, des rivières ainsi qu'aux zones humides. **Aucun abattage** ne peut y être effectué sans permis préalable. De plus, l'autorisation n'est accordée que si l'arbre présente un danger réel. Rappelons qu'un arbre mort non dangereux joue un rôle écologique majeur et demeure grandement bénéfique pour la santé de notre forêt.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

LA SÉCURITÉ EN MILIEU ÉLOIGNÉ

Pour les résidences éloignées, le temps de réponse des services d'urgence étant plus long, l'accent doit être mis sur l'autosuffisance. Soyez votre propre premier répondant - l'organisation et la prévention sont vos meilleurs outils!

- Avertisseur de fumée et détecteur de monoxyde fonctionnels et aux bons endroits
- Extincteur fonctionnel et accessible, vérifié annuellement - votre meilleur outil pour contrer un début d'incendie
- Une trousse de premiers soins accessible et à jour

SOYEZ VISIBLE ET ACCESSIBLE!

Votre adresse civique est-elle bien en vue?

Dégagez les branches à moins de 5 mètres de hauteur, élaguez, entretenez vos entrées et chemin privés sur une largeur de 6 mètres, assurez-vous que la capacité portante et les pentes de votre chemin sont adéquates pour l'intervention des véhicules d'urgence.

- Avez-vous des résidents nécessitant de l'aide à l'évacuation? Demandez à votre service incendie de vous ajouter à la liste PNAP (Personne nécessitant aide particulière)
- Avez-vous un plan d'évacuation et un point de rassemblement? Lors d'une évacuation, chaque seconde compte! Gardez vos moyens d'évacuation libre d'accès.